



Département de la santé,  
des affaires sociales et de la culture  
Service de la Culture  
Rue de Lausanne 45  
CP 182  
1951 Sion

Sion, le 05 juillet 2018

### **Observations et remarques du PSVR concernant le projet de Plan directeur des bibliothèques 2018**

#### **1. Considérations générales**

- Nous relevons le **caractère peu lisible du rapport** pour les personnes non familiarisées avec le fonctionnement des bibliothèques. Truffé de jargon et de redites, inutilement compliqué par des phrases parfois mal construites et redondantes, dépourvu d'exemples concrets à l'appui des constatations exposées, il est d'une lecture difficile et ne permet pas de se faire une idée objective des enjeux et de la stratégie du quatrième plan directeur. Il manque de clarté. **A notre avis, il doit être reconsidéré et reformulé dans son ensemble.**
- Vu ce qui précède, nous renonçons à répondre au questionnaire en ligne et transmettons les observations et propositions du présent rapport.

#### **2. Observations et propositions**

A. Les chapitres **Vision et Missions** sont à reconsidérer aux vu des observations suivantes:

- **les missions sont un sous-chapitre de la vision, ce qui est peu conforme à l'usage;** la mission étant la raison d'être de l'entreprise/institution, elle doit être énoncée plus clairement et publiquement;
- **la vision tend vers l'avenir et définit les objectifs, les moyens et les ressources, l'efficacité** etc. Elle doit mobiliser les employé-e-s, la direction, les partenaires et est principalement à usage interne. Elle est complétée par l'énoncé des **valeurs** collectivement partagées.

Une meilleure organisation de ce chapitre, qui différencierait ces trois aspects et rangerait les **objectifs stratégiques et opérationnels en sous-chapitre de la vision** et dans une forme moins redondante (points 1.3, 2.1, 2.2, 3 et 4 : confus !) rendrait le rapport beaucoup plus digeste.



B. Les **mesures et considérations relatives au personnel** méritent des correctifs ou des précisions:

- la **professionnalisation** du personnel s'impose à tous les niveaux;
- en l'**absence d'une commission du personnel et de consultations régulières du personnel tant cantonal que communal**, la teneur de certains articles du rapport est en effet inquiétante. L'annexe 2, notamment, dans son chapitre « faiblesses » constate de manière très négative voire diffamatoire, et pas forcément fondée, la résistance au changement supposée de certaines structures ou personnes, la soi-disant sacralisation du livre, le manque d'ouverture au « nouveau public » (?), la peur de la mise en réseau, l'absence de flexibilité à la perspective d'horaires mieux adaptés à la population active, entre autres;
- la **mise en œuvre des mission-vision-valeurs** d'une institution, piliers de toute planification stratégique, requiert des échanges, de l'écoute, du temps, afin de mobiliser et convaincre le personnel, en prenant en compte les réticences et propositions;
- malgré les faibles moyens qui y semblent alloués, les **bibliothèques communales** fonctionnent généralement fort bien et leur personnel excelle en « multitâches » et est parfaitement compétent en termes de conseil, d'accueil et d'animation;
- la question de l'**indépendance ou de l'autonomie des petites structures** n'est pas traitée et demeure floue, suscitant de légitimes préoccupations;
- la **perte d'autonomie induite**, pour les petites structures et au profit de la médiathèque, doit être compensée d'une manière ou d'une autre, afin que le personnel « s'y retrouve » et conserve sa satisfaction au travail;
- il s'agit de développer l'**offre de formation continue spécifique** à la problématique valaisanne.... Le canton doit continuer de soutenir financièrement le personnel qui se forme et collaborer avec l'association du personnel travaillant en bibliothèque Info Doc Valais (dont les statuts prévoient qu'elle mette sur pied la formation continue en Valais);
- l'Etat doit **continuer à soutenir les communes** qui engagent du personnel qualifié et formé; il est important que les jeunes sortant de l'apprentissage AID ou du bachelor SID trouvent du travail en Valais.

C. L'**organisation et les supports techniques** de l'activité des bibliothèques méritent des réflexions supplémentaires:

- le personnel issu en partie des « petites bibliothèques » - bibliothèques communales de lecture publique – se montre préoccupé par ce qui est considéré comme une **main-mise de la médiathèque sur toute l'organisation du système**;
- une forte concentration des décisions au profit de la médiathèque, avec un accent important mis sur l'**harmonisation en un seul réseau** et vers la **digitalisation** suppose d'impliquer le personnel dans ces processus;
- la mise en place d'un système d'**identification des utilisateurs** compatibles avec les nouveaux supports et/ou programmes informatiques doit **garantir la protection des données personnelles**; une étude de faisabilité en la matière s'impose;



- la question de l'utilisation du **catalogue RERO versus le système NETBIBLIO** doit faire l'objet d'une analyse et de discussions au sein d'un groupe de travail; il pourrait être pertinent de conserver les deux systèmes, l'un (netbiblio) étant d'une utilisation plus souple pour les petites structures;
- certaines **activités en lien avec les spécificités locales** de petites bibliothèques communales doivent être préservées ou développées (activités tournées vers les touristes – accès aux infrastructures pour les personnes en vacances – collaboration avec les offices du tourisme, démarches participatives écoles-bibliothèques);
- la médiathèque et les bibliothèques communales doivent contribuer à la **mise en valeur des autres activités locales, d'ordre culturel, associatif, social** (développer la médiation culturelle);
- les **accès vers d'autres bibliothèques** que celles actuelles doivent être développés, tout spécialement dans le domaine du **e-learning** (ex: offre de l'EPFL);
- il s'agit enfin de réorganiser et de développer le **lien entre école et bibliothèque** pour tous les niveaux de formation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle; ceci est particulièrement d'actualité pour les bibliothèques scolaires et mixtes à l'heure où le service de la culture et le service de l'enseignement ne sont plus dans le même département.

D) Les différentes remarques ci-dessus impliquent **la mise à disposition de moyens financiers supplémentaires.**

Pour le PSVR:

Barbara Lanthemann  
Présidente

Katia Chevrier  
Vice-présidente

Blaise Carron  
Vice-président

Contact : Katia Chevrier (présidente de la commission politique) : 078 908 00 89,  
[katiachevrier@hotmail.com](mailto:katiachevrier@hotmail.com)